

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

AYP

	Cartes Sur Table	<input type="checkbox"/>

Samedi 30 avril 2022

10h15

Erdogan avance ses pions

- Condamnation à la prison à vie pour le philanthrope Osman Kavala et des journalistes et avocats défenseurs des droits de l'Homme au terme d'un procès inique ;
- Menaces sur le député du HDP Garo Paylan pour avoir déposé un projet de loi visant à reconnaître le génocide des Arméniens ;
- Bombardement sur le Kurdistan syrien et irakien en violation des lois internationales ;
- Profanation de la stèle commémorative du génocide des Arméniens à Bruxelles par les loups gris ;
 - Organisation des communautés turques en Europe pour faire pression sur les régimes démocratiques ;
- Pressions sur l'Arménie pour qu'elle abandonne ses revendications sur la reconnaissance et la réparation du génocide des Arméniens. Profitant de la crise ukrainienne et du rôle de médiateur qu'elle entend jouer entre la Russie et l'Ukraine, entre l'OTAN et l'OTSC, la Turquie d'Erdogan avance ses pions et entend bien conserver le pouvoir coûte que coûte. Face à ce durcissement du régime l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe, la France restent très en retrait et se limitent à des condamnations formelles sans les assortir de sanctions.

Comment freiner les ambitions pan turcs d'Erdogan ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous accueillerons ce samedi 30 avril dans l'émission « Cartes sur tables »

- **Jules BOYADJIAN** (Président du CDCA France),
 - **Harout CHIRINIAN** (Représentant du CDCA Belgique),
 - **Guillaume PERRIER** (Écrivain et journaliste),
 - **Alexandra LOUIS** (députée Agir Ensemble des Bouche du Rhône).
- L'émission Cartes sur table, est à suivre en direct à 10 h 15 sur les ondes d'Ayp fm, 99.5, ainsi qu'en vidéo sur notre site radio-aypfm.com et sur notre live Facebook et YouTube, mais également sur notre application smartphones.

Le programme sera immédiatement disponible en podcast sur notre site internet, et rediffusé à l'antenne dimanche à 9 h 15.

Rediffusion

dimanche 1^{er} mai

à 9h15